

Projet éducatif 2019-2022

École polyvalente Jonquière



Respect

Bienveillance

Collaboration

Table des matières

Contexte	3
Nos valeurs.....	3
Notre vision	3
Notre mission.....	3
Environnement externe.....	3
Environnement interne.....	4
Enjeu 1 La réussite de tous les élèves	5
Orientation 1 : Augmenter les compétences en littératie	6
Orientation 2 : Augmenter les compétences en numératie	7
Enjeu 2 Le bien-être physique et psychologique des élèves	8
Orientation 1 : Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire	9
Annexe	10

Contexte

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est écrit en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. : service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Enfin, plus de 700 personnes ont répondu à un sondage en décembre 2018. En plus des résultats de ce sondage, l'équipe de pilotage du projet éducatif a analysé les résultats faisant état des réussites des élèves.

Notre Mission

S'engager ensemble pour la réussite et l'accomplissement de tous.

Notre Vision

Mon école, c'est mon rendez-vous vers mes succès.

Nos Valeurs

1. Collaboration

Je partage mon expérience et mon expertise pour le bien commun et pour bâtir ensemble.

2. Respect

J'accueille les différences et les idées de l'autre sans jugement.

3. Bienveillance

Je demeure sensible au bien-être de chacun en contribuant à son épanouissement.

Environnement interne

La clientèle est composée de 1 082 élèves (570 filles et 512 garçons) dont 12,4 % sont inscrits dans un parcours en adaptation scolaire. En ce qui a trait au personnel, il est composé de 138 membres (personnel de soutien, professionnels, enseignants et gestionnaires).

Les installations comportent un auditorium, quatre gymnases, une salle d'entraînement, quatre laboratoires de sciences, des locaux de spécialisation en arts plastiques et en art dramatique ainsi qu'une bibliothèque. Nous sommes aussi pourvus de trois laboratoires informatiques.

L'école offre les programmes suivants : régulier, Arts et métiers de la scène, Langues-Études, formation adaptée au secondaire, formation préparatoire au travail, en plus des centres d'intérêt pour nos élèves de 1^{er} cycle (éducation physique et sciences).

Plusieurs services sont offerts aux élèves : les services de première ligne (psychologie, santé, éducation spécialisée, psychoéducation, animation de vie spirituelle et d'engagement communautaire), un service d'orientation scolaire, un service des loisirs (vie étudiante et activités parascolaires), une cafétéria, une cantine, une COOP étudiante, etc.

Les élèves de l'école peuvent compter sur l'appui de la Fondation PJ2004. L'œuvre principale de cette Fondation est de soutenir les élèves et leur famille qui vivent des difficultés financières. Elle permet la réalisation de nombreux projets qui visent l'amélioration de la vie communautaire à l'école.

Environnement externe

L'école polyvalente Jonquière est située en milieu urbain. En plus du bassin de Jonquière, l'école dessert les municipalités de Saint-Charles-de-Bourget, Bégin, Saint-Ambroise et Larouche.

L'indice IMSE¹ est de 5.

L'école a développé des liens significatifs avec des acteurs de la communauté (partenaires). En voici quelques-uns : la Sécurité publique de Saguenay, le CLSC (CIUSSS), la Maison de l'Espoir, la Maison ISA, le Patro de Jonquière, le Transit, le théâtre La Rubrique, les Centres jeunesse, le Havre du Fjord, la Chambrée, etc.

¹ Indice du milieu socio-économique

Enjeu 1 La réussite de tous les élèves

Réussite scolaire

Constats

Matière	Taux de réussite juin 2018	Taux de réussite C.S.
Français 5 ^e secondaire (Filles : 95,1 % et garçons 72,9 %)	86,9 %	83,8 %
Mathématique CST ¹ 4 ^e secondaire (filles : 67,6 % et garçons 32,8 %)	51,7 %	73,0 %
Mathématique SN ² 4 ^e secondaire (filles : 68,2 % et garçons 66,7 %)	67,3 %	68,4 %
Sciences ATS ³ 4 ^e secondaire	95,6 %	
Sciences ST ⁴ 4 ^e secondaire	77,9 %	
Histoire 4 ^e secondaire	84,6 %	

Après avoir analysé les résultats des élèves dans les différentes matières, les orientations et les objectifs suivants ont été retenus.

¹ CST : Culture, société et technique

² SN : Sciences naturelles

³ ATS : Applications technologiques et scientifiques

⁴ ST : Sciences et technologies

Enjeu 1 La réussite de tous les élèves

Orientation 1 : Augmenter les compétences en littérature

Objectif 1.1

Augmenter de 3,1 points de pourcentage le taux de réussite en français de 5^e secondaire, langue d'enseignement d'ici 2022.

Situation actuelle

Taux de réussite (juin 2018) : 86,9 %.

Cible

Taux de réussite (juin 2022) : 90 %.

Indicateur

Taux de réussite en français de 5^e secondaire.

Objectif 1.2

Augmenter de 5 points de pourcentage le taux de réussite des garçons de 5^e secondaire, langue d'enseignement d'ici 2022.

Situation actuelle

Taux de réussite des garçons (juin 2018) : 72,9 %.

Écart de réussite

Cible

Taux de réussite des garçons (juin 2022) : 77,9 %.

Indicateur

Taux de réussite des garçons du cours de français 5^e secondaire.

Enjeu 1 La réussite de tous les élèves

Orientation 2 : Augmenter les compétences en numératie

Objectif 2.1

Augmenter de 8,3 points de pourcentage le taux de réussite en mathématiques CST de 4^e secondaire d'ici 2022.

Situation actuelle

Taux de réussite (juin 2018) : 51,7 %.

Cible

Taux de réussite (juin 2022) : 60 %.

Indicateur

Taux de réussite en mathématique - CST 4^e secondaire.

Objectif 2.2

Augmenter de 27.2 points de pourcentage le taux de réussite des garçons en mathématique CST 4^e secondaire d'ici 2022.

Situation actuelle

Taux de réussite des garçons (juin 2018) : 32,8 %.

Cible

Taux de réussite des garçons (juin 2022) : 60 %.

Indicateur

Taux de réussite des garçons du cours CST 4^e secondaire.

Objectif 2.3

Augmenter de 5 points de pourcentage le taux de réussite en mathématiques SN de 4^e secondaire d'ici 2022.

Situation actuelle

Taux de réussite (juin 2018) : 67,3 %.

Cible

Taux de réussite (juin 2022) : 72,3 %.

Indicateur

Taux de réussite du cours de SN 4^e secondaire.

Enjeu 2 Le bien-être physique et psychologique des élèves

Mieux-être des élèves

Afin de dresser un portrait juste de la situation, tous nos élèves ont répondu à un questionnaire/sondage qui nous a permis de dégager différents constats qui se traduisent par l'objectif suivant :

En voici quelques-uns :

- 73 % des élèves disent que les adultes respectent les élèves ;
- 40 % des élèves disent que les élèves respectent les adultes ;
- 77 % des élèves se disent bien accueillis à l'école ;
- 86 % des élèves se disent en sécurité dans les espaces communs ;
- 54 % des élèves disent que les adultes agissent quand un élève est intimidé ;
- 74 % des élèves disent obtenir de l'aide quand ils en ont besoin par les enseignants ;
- 61 % des élèves se disent fiers de leur école ;
- 57 % des élèves recommanderaient leur école.

Enjeu 2 Le bien-être physique et psychologique des élèves

Orientation 1 : Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire

Objectif 1.1

Augmenter de 20 points de pourcentage le nombre d'élèves qui affirment que les élèves respectent les adultes de l'école.

Situation actuelle

En mars 2019 : 40 % des élèves ont affirmé que les élèves respectaient les adultes de l'école.

Cible

En juin 2022 : 60 % des élèves affirmeront que les élèves respectent les adultes.

Indicateur

Réponse à la question 2 du sondage sur le mieux-être.

Annexe

1. Encadrements légaux

La LIP¹ précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves ;
 - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles ;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37.3) ;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 453.3) ;
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle

¹ Loi sur l'instruction publique

établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

2.1 Comité de pilotage

Mario Bernier, directeur
France Bergeron, surveillante
Jasmine Bergeron, directrice adjointe
Frédéric Bouchard, directeur adjoint
Éric Dallaire, directeur adjoint
Lucie Gauthier, enseignante
Nathalie Goulet, enseignante
Guylaine Harvey, parent
Pierre Larouche, directeur adjoint
Marco Lavoie, enseignant
Étienne Perron, conseiller pédagogique
Marc Plourde, AVSEC
Johanne Roy, TOS
Mario Thivierge, enseignant
Line Vachon, enseignante
Véronique Villeneuve, conseillère pédagogique en Arts et en AMS

2.2 Groupes consultés

Parents de l'école
Partenaires
Élèves
Membres du personnel